

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET

Unité de Coordination et de Formulation du
Projet de Cadastre et Sécurisation Foncière

=====
(UCF/PROCASEF/P172422)

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (5) SPECIALISTES
EN SIF/SIG POUR LES URM PROCASEF

Août 2021

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de l'IDA, pour un montant en USD Dollars de 80 millions pour mettre en œuvre le Projet Cadastre et Sécurisation Foncière (PROCASEF) pour une durée de cinq (05) ans (2021-2026). Ce Projet est sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Les objectifs de développement de ce Projet sont : (i) de renforcer la capacité du Gouvernement pour la mise en œuvre d'un cadastre à l'échelle nationale, et (ii) d'améliorer la sécurisation foncière dans des zones sélectionnées.

Ces objectifs rejoignent ainsi ceux du PSE qui envisage un ensemble d'actions prioritaires entre 2019 et 2023. « Il s'agit de : i) la transformation graduelle des droits d'occupation actuels des ruraux en droits réels, ce qui permettra un certain niveau de transférabilité contrôlée du foncier, tenant compte de la nécessité de protéger les zones pastorales, halieutiques et forestières ; ii) l'investissement dans les instruments de gestion foncière par les services domaniaux, (iii) la recherche du juste équilibre entre la gestion des collectivités territoriales et la supervision des transactions foncières par l'État central ; (iv) la poursuite de la rationalisation de l'inscription au registre foncier urbain ».

Le projet développera et mettra en œuvre des solutions inclusives et durables, qui permettront d'arriver à ces objectifs à travers les principales activités regroupées autour des composantes ci-dessous :

- Composante 1 : renforcer les institutions foncières et investir dans les infrastructures géospatiales ;
- Composante 2 : Appuyer les communes soutenues par le PROCASEF pour enregistrer systématiquement les droits fonciers ;
- Composante 3 : Promouvoir le dialogue à long terme, développer la formation et l'innovation dans le secteur foncier ;
- Composante 4 — Coordination, suivi, et gestion des connaissances du programme ;
- Composante 5 — Composante de réponse d'urgence (CERC).

Le PROCASEF est ancré au Ministère des Finances et du Budget (MFB) et est rattaché au Secrétaire général du MFB. Compte tenu de la portée et la nature multisectorielles des activités foncières, d'autres ministères et organismes gouvernementaux au niveau local, régional et national, ainsi que des maires, des ONG et des OSC, des organisations du secteur privé de même que des notaires et cabinets d'arpenteurs-géomètres seront également impliqués dans la mise en œuvre.

Le Projet interviendra dans 136 Communes réparties dans les 14 régions du Sénégal. La Zone d'intervention du Projet est structurée autour de 5 grappes :

- Grappe du Grand Dakar
- Grappe du Gand Bassin Arachidier
- Grappe Vallée du Fleuve Sénégal et Ferlo
- Grappe Casamance Naturelle
- Grappe du Boundou

Chaque grappe abritera une antenne avec une équipe opérationnelle sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité Régionale de Mise en Œuvre du PROCASEF (URM) et la coordination générale de l'Unité de Coordination et de gestion du Projet (UCGP).

L'Unité de Coordination et de gestion du Projet (UCGP) chargée de mettre en œuvre les activités a été mise en place par arrêté du Ministre des Finances et du Budget. En perspective du démarrage effectif des activités de mise en œuvre, le PROCASEF envisage de recruter 5 (Cinq) Spécialistes en SIG/SIF, objet des présents Termes de Référence (TDR).

2 Missions et tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur National et sous la supervision du responsable BD/SIF du PROCASEF le (la) spécialiste SIF/SIG appuiera le projet dans la mise en œuvre et l'opérationnalisation du système d'information foncière, de toutes les bases de données (BDD) et plateformes informatiques au niveau de l'URM (antenne PROCASEF).

- ✓ **Responsabilités et attributions :**
- ✓ Veiller au respect des procédures et assurer la mise en place, la gestion et le bon fonctionnement du SIF et de toutes les BDD ou plateformes informatiques au niveau de l'URM et des bureaux fonciers rattachés ;
- ✓ Assurer la liaison avec les équipes de l'URM pour identifier les besoins en matière de SIF/SIG BDD et les transmettre au niveau de l'UCGP ;
- ✓ Gérer les interventions et hiérarchiser les demandes et services cartographiques au niveau de l'antenne ;
- ✓ Assister toutes les activités liées au fonctionnement des SIF /SIG, BDD de l'URM, à savoir logistique, approvisionnement en matériels informatique, connectivité, sécurité, communication etc;
- ✓ Apporter toute l'assistance technique nécessaire aux agents de l'URM et des bureaux fonciers ;
- ✓ Apporter un appui/conseil dans la mise en place et l'opérationnalisation du SIF au niveau de l'URM et des bureaux fonciers ;
- ✓ Veiller au respect des procédures de collecte, de contrôle qualité et d'intégration des données dans le Système d'Information Foncier (SIF) en rapport avec les opérateurs privés et les services techniques de la DGID ;
- ✓ Participer à la supervision, la formation et l'accompagnement permanent des agents fonciers et ceux de l'URM ;
- ✓ Participer à la mise en œuvre du plan de formation en SIG/SIF, la cartographie digitale, la gestion de géo-données, ainsi qu'au respect des standards et formats d'échange de données définies par le projet ;
- ✓ Assurer la correcte installation et maintenance des équipements informatiques du personnel de l'URM et des bureaux fonciers ;
- ✓ Superviser la préparation des supports didactiques de formation liés aux IT/SIF ;
- ✓ Faire part de toutes les corrections au Responsable SIF/BD du projet pour une mise en jour des enregistrements effectués sur toute la chaîne
- ✓ Produire des cartes périodiques pour le suivi de l'activité de régularisation foncière et les besoins de la communication avec les acteurs ;
- ✓ Effectuer les évaluations et les études de faisabilité afin d'offrir au projet des solutions alternatives aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du SIF : Si les protocoles définis ne sont pas disponibles ou adaptés, établir un protocole de manière à assurer la bonne marche du SIF ainsi que la définition des normes de fonctionnement et des systèmes de contrôle ;
- ✓ Donner un avis sur le contrôle qualité
- ✓ Renforcer les connaissances de l'équipe au niveau de l'antenne et des bureaux fonciers, notamment en cartographie de base, Google Earth ou encore l'utilisation du GPS.
- ✓ Assurer sous la responsabilité de l'expert SIF du PROCASEF, la planification, le suivi et la documentation des activités et la gestion des connaissances et contribuer au système suivi et évaluation du projet,

3 Profil

- ✓ Diplôme universitaire BAC+4 en SIG/SIF, diplôme d'ingénieur ou de géographe avec une spécialité en SIG ou expérience équivalente
- ✓ Au moins deux ans d'expérience dans un projet similaire ;
- ✓ Expérience dans la gestion de la collecte, de l'intégration et de l'entretien des données ainsi que dans le développement des bases de données ;
- ✓ Solide expérience pratique de l'utilisation des logiciels SIG tels que Kobo, Osmand, Arcgis collector, ODK, Mapsme ou autre ;
- ✓ Connaissance avancée dans l'utilisation du GPS, des SIG/SIF et de la cartographie ;
- ✓ Expérience dans les enquêtes foncières ;
- ✓ Maîtrise des logiciels ArcGIS ou Quantum GIS et de la manipulation des applications (Android et PC) ;
- ✓ Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint), système de messagerie électronique ;
- ✓ Connaissances de base en décentralisation, développement local et/ou gestion foncière
- ✓ Compétences pédagogiques : un atout solide

4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable à chaque tranche d'une année pendant la durée du Projet (5 ans), ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par avenant.

5 Méthode de sélection

La méthode de sélection choisie est la sélection de consultants individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édité par la Banque Mondiale en juillet 2016, modifié en novembre 2017 et Août 2018.

6 Soumission des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s remplissant les conditions décrites dans les termes de référence peuvent soumettre leurs candidatures au poste proposé par courriel à l'adresse (procasef.mfb@gmail.com)

Les dossiers de candidatures doivent être en un seul dossier et comprennent :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (C.V) actualisé;